

La Bible

Traduction officielle liturgique

●●● **Lucienne Bittar**, Genève
Rédactrice en chef

L'histoire des traductions de la Bible remonte à la *Septante*, première traduction en grec ancien de la Bible hébraïque,² au III^e siècle av. J.-C. Chez les chrétiens, la première Bible officielle, la *Vulgate*, publiée en latin, remonte à saint Jérôme (V^e siècle).

Au Moyen Age, la Bible était généralement lue en latin. Seule la *Vulgate* était agréée comme Bible officielle de l'Église. Cette dernière, du reste, était réticente à l'idée même que la Bible puisse se retrouver entre les mains de tout un chacun, estimant que seuls les initiés étaient capables de la comprendre et de la recevoir sans intermédiaire.

Dans le monde réformé, par contre, l'exclusivité s'assouplit : des Bibles de référence en d'autres langues furent acceptées, ainsi celle de Luther, en allemand (1534), celle d'Olivétan, en français, imprimée à Serrières (NE) en 1535, ou encore celle en anglais, la *King James Version* (Bible du roi Jacques), publiée pour la première fois en 1611, levant ainsi la peine de mort qui sanctionnait toute traduction du texte sacré.

Du côté des catholiques, un des grands précurseurs de la traduction de la Bible en français à partir des textes originaux fut, au XVII^e siècle, Isaac-Louis Le Maistre de Sacy, proche du monastère de Port-Royal. Immense entreprise, non reconnue par l'Église puisqu'elle ne partait pas de la *Vulgate*, la Bible officielle, et émanait en sus des jansénistes. La *Bible de Port-Royal* (ou de Sacy) reste aujourd'hui encore très appréciée.

A partir de 1880, la Bible de Louis Segond, pasteur à Chêne-Bourg (GE), traduite à partir des textes originaux, devint une référence chez les Réformés. Il faudra par contre attendre 1904 et la Bible d'Augustin Crampon (dont l'œuvre fut complétée à sa mort par des jésuites et des professeurs de St-Sulpice) pour qu'une Bible en français, traduite à partir des textes originaux en hébreu et en grec, reçoive l'imprimatur³ des évêques, mais toujours sans l'aval proprement dit du Vatican. La *Bible de Crampon* sera du reste publiée en version bilingue, avec les textes latin et français en miroir.

Le grand tournant dans l'univers des traductions bibliques reste définitivement marqué par les années qui précéderont le concile Vatican II : l'Église des années 50 souhaite que la Bible soit dorénavant traduite à partir des textes originaux et non plus à partir du latin.

La nouvelle Bible liturgique en français a été éditée en 2013. Trois points forts à son actif : l'officialité que lui confèrent les évêques francophones, une traduction par des spécialistes à partir des langues d'origine, adaptée de surplus à la proclamation dans l'assemblée liturgique. Cette traduction devrait entrer en vigueur progressivement dans les lectionnaires liturgiques.¹

- 1 • Livres contenant les lectures bibliques proclamées dans les célébrations.
- 2 • En toute bonne logique, la Bible hébraïque ne contient pas certains livres écrits originellement en grec, comme le livre de la Sagesse ou les deux livres des Macchabées.
- 3 • Attestation qu'un ouvrage théologique fait foi.

Ce sera le grand chantier⁴ inauguré par l'École biblique et archéologique française de Jérusalem,⁵ qui aboutira à la *Bible de Jérusalem* en 1956. Il est aussi décidé que la Parole sera dorénavant proclamée dans la liturgie dans les langues vivantes des peuples.

Ces changements amènent encore une traduction partielle en français de l'Ancien Testament, éditée sous le titre de la *Bible de la liturgie* (1977), étoffée dans une seconde édition, en 1993, par le Nouveau Testament et les Psaumes. Les trois-quarts de l'Ancien Testament, cependant, y demeurent non traduits. Au total, 21 000 versets manquent à cette Bible en français pour qu'elle soit complète et déborde le strict cadre du lectionnaire.

Imprimatur confirmé par Rome

C'est chose faite aujourd'hui. La *Bible de la liturgie* est ainsi devenue, en 2013, *La Bible. Traduction officielle liturgique*. Mais pourquoi parler d'une Bible nouvelle et non pas seulement complétée ? Parce que la traduction préalable a été totalement revue. Ce travail titanesque a été lancé en 1995, sur demande des Conférences épiscopales des pays francophones. Plus de 70 spécialistes, exégètes et littéraires, y ont œuvré durant 17 ans, clin d'œil amusant, mais pur fruit du hasard, à la réalisation de la *Septante*.

Les traductions ont été soumises aux Conférences épiscopales de chaque pays concerné, qui y ont chacune apporté leurs remarques, questions ou suggestions. Un long travail de discussion entre les évêques et les Commissions d'intégration des remarques épiscopales a eu lieu ainsi au fur et à mesure, jusqu'à ce que toutes les Con-

férences épiscopales, chacune séparément, donnent, en 2012, leur accord (leur *imprimatur*) à cette traduction.⁶ Mais ce qui fait de cet ouvrage la Bible liturgique « officielle » de l'Église catholique, c'est qu'il a reçu en outre l'aval de Rome. Une première dans l'histoire des Bibles catholiques de langue française. Ce qui, du reste, a demandé là encore beaucoup de temps, et exigé de la part des traducteurs et traductrices rigueur extrême et patience... De juin 2010 à janvier 2011, 800 observations de la Congrégation pour le culte divin leur sont ainsi arrivées.⁷ Jusqu'à ce 12 juin 2013, où cette nouvelle Bible a enfin reçu la *recognitio* romaine.⁸ Sœur Isabelle Donegani, de la Communauté des Sœurs de St Maurice à La Pelouse-sur-Bex, est une spécialiste

- 4 • Parmi les éditions marquantes et événementielles de la Bible, il faut signaler : la *Bible de Maredsous* (1950) du Père Georges Passelecq, un moine bénédictin de l'abbaye belge, qui sera suivie par une deuxième édition révisée en 1968, œuvre d'une équipe de moines de Maredsous et de Hautecomb (Savoie) ; et bien sûr, *La Traduction œcuménique de la Bible (TOB)*, œuvre commune de catholiques, protestants et orthodoxes, débutée par la traduction du Nouveau Testament en 1972, puis de l'Ancien Testament en 1975.
- 5 • Fondée et dirigée par l'ordre des dominicains.
- 6 • Pour la Suisse, l'accord a été donné par Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall et président de la Conférence des évêques suisses.
- 7 • Les auteurs découvrirent avec surprise que les observations de la Congrégation pour le culte divin concernaient l'ensemble de l'œuvre et non seulement le contenu des lectionnaires. En effet, le pape Benoît XVI avait procédé en 2007 à un accroissement de la compétence de ladite Congrégation. Celle-ci a été chargée de la *recognitio* de la version corrigée de la Bible des évêques d'Italie, puis des Bibles dans d'autres langues.
- 8 • Certains des auteurs, expérimentés et âgés, sont décédés avant d'avoir pu voir leur travail finalisé.

francophone reconnue de l'Apocalypse.⁹ Elle a été sollicitée pour la traduction du dernier livre de la Bible et pour rédiger son introduction.¹⁰ Pourtant, on ne trouve nulle part trace de sa signature, ni celles des autres auteur(e)s d'ailleurs : « C'est la manière de faire en Eglise, explique-t-elle, pour tous les manuels liturgiques notamment. Ce sont toujours des textes collectifs, validés par les hautes autorités des Eglises, les évêques. C'est pour signifier qu'il ne s'agit pas du travail de personnes particulières mais de toute l'Eglise. C'était habituel dans l'Antiquité. La plupart des livres bibliques aussi sont anonymes. Ou alors, comme le livre de Daniel par exemple, son auteur réel se cache et s'appuie derrière une figure illustre de l'histoire du peuple de Dieu ayant vécu bien avant lui. »

Ou pour citer le coordinateur de la traduction de la Bible liturgique, Frère Henri Delhougne, moine bénédictin de l'Abbaye de Clervaux (Luxembourg) : « Comme dit Vatican II, c'est le même Esprit saint qui est à l'œuvre lorsqu'il a inspiré les auteurs ayant élaboré les textes sacrés et lorsqu'il assiste l'Eglise dans l'interprétation de ces mêmes textes. »¹¹

C'est cette signature *Eglise* « qui explique tous ces va-et-vient entre les Conférences épiscopales, la Congrégation

du culte divin et les traducteurs pour arriver à un texte consensuel, poursuit Sr Donegani. C'est pourquoi aussi toutes les personnes qui ont travaillé sur cette traduction, que ce soit les scientifiques ou les littéraires, sont des spécialistes reconnu(e)s pour leurs compétences, certes, mais aussi leur fidélité à la tradition de l'Eglise, des gens formés à la mémoire chrétienne. Cela n'a pas toujours été simple d'arriver à un accord. Nous avons proposé, par exemple, dans un passage où la descendance est évoquée, de garder le terme original grec de *semence d'homme*, traduction littérale de l'hébreu. Il n'a pas été retenu. Ou encore, comment traduire le mot *Pantocrator*, que l'on retrouve 25 fois dans l'Apocalypse ? Dans la Bible de la liturgie, il était traduit par le *Tout-Puissant*. Or sa racine grecque renvoie à la notion de *tenir ferme*. Nous avons alors proposé l'expression le *Souverain de tout*. Après discussion, c'est la formule le *Souverain de l'univers* qui a été adoptée. »

Une des forces de cette Bible, c'est qu'à chaque fois que certaines libertés ont été prises à l'égard du texte d'origine, ou qu'un mot a été rajouté, une note a été insérée pour préciser la traduction littérale.

Une Parole audible

Mais pourquoi la présence de *littéraires* dans chaque groupe de travail ? « Parce que justement cette Bible n'est pas une traduction purement littérale, explique la théologienne de Bex. Elle doit être audible pour des personnes qui n'ont pas le texte écrit sous les yeux, qui l'entendent lu par d'autres. Il fallait donc éviter les phrases trop longues ou les constructions compliquées, mais aussi les sous-entendus, les dou-

9 • **Isabelle Donegani** est auteure d'une thèse sur le thème du témoignage dans l'Apocalypse, *A cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus*. Elle a aussi écrit avec **Jean Delorme**, *L'Apocalypse de Jean. Révélation pour le temps de la violence et du désir*, t. 1 et 2, Paris, Cerf 2010, 528 p.

10 • Relevons que 17 femmes ont travaillé sur le projet. Cette présence féminine est aussi une des originalités de cette Bible.

11 • Intervention du 25 septembre 2009 à l'Institut catholique de Paris, lors du colloque, *La traduction : un acte de théologie*.

La Bible. Traduction officielle liturgique, Mame, Paris 2013, 2084 p. + cartes.

Publiée en différents formats pour la lecture publique, la catéchèse, les groupes de prière, les célébrations de la Parole.

bles sens, les homophones, par exemple entre *voix* et *voie*, ou *Si on disait* et *Sion disait* (Is 49,14). Le travail d'interprétation et d'écriture était donc important. »

On l'aura compris, l'un des objectifs de cette traduction est de rendre la Bible oralement compréhensible, recevable. Le christianisme n'est-il pas la religion de la Parole vivante - et non du livre -, transmise de génération en génération, de bouche à oreilles ?

Mais si la Parole devait être rendue audible, il n'était pas question pour autant d'en produire une paraphrase, comme l'a fait pour une part la *Bible Bayard* (2001), sur laquelle a travaillé pendant six ans l'équipe dirigée par le bibliste Marc Sevin et Frédéric Boyer. « L'Eglise n'a pas voulu officialiser la *Bible Bayard*, qui a volontairement pris beaucoup de libertés par rapport aux textes originaux, précise Sr Donegani. Mais elle s'est dite reconnaissante du travail effectué, qui permet à des non initiés d'entrer plus facilement dans cette vaste bibliothèque. »

Il ne s'agissait pas non plus d'adopter un style parlé en vogue, car cette Bible se devait de rester accessible à plusieurs générations dans l'ensemble du monde francophone. Les expressions propres aux Canadiens ou aux Suisses, par exemple, n'y trouvent donc pas leur place, ni celles qui suivent les tendances éphémères du langage. C'est pourquoi encore des termes à première vue inexacts ont été préservés. Ainsi du mot *thalassa*, mer en grec ancien, utilisé dans le Nouveau Testament pour désigner le lac de Tibériade. Car parler de *mer*, dans l'Antiquité, c'était évoquer les forces mystérieuses et le danger des abîmes, symbolique que le mot *lac* ne véhicule pas.

Mémoire biblique

Ce travail d'orfèvre des traducteurs a été bien explicité par Jean-Claude Crivelli, chanoine de l'Abbaye de St-Maurice. « Une traduction liturgique, écrit-il, tentera de rejoindre le monde dans lequel évoluent les fidèles, demeurant entre autres attentive aux déplacements que l'évolution des mœurs et des valeurs fait subir au langage. Cependant le *traduire* ne se fait pas dans une seule direction : le texte a également pour mission de conduire les fidèles vers ce monde qu'on appelle le Royaume des cieux, vers cet au-delà dont les Ecritures témoignent. La traduction liturgique est traversée par le dialogue entre Dieu et son peuple. La langue humaine a vocation de devenir langue divine. »¹²

La traduction doit donc se faire séduisante pour susciter l'étonnement, le questionnement, et conduire à la conversion. Car, comme l'affirme encore le chanoine romand, « la forme littéraire que prend en liturgie le discours de la Parole divine ne saurait demeurer étrangère à la croissance dans la foi ». La version biblique que le pratiquant retrouvera à la messe, dans la catéchèse et même dans les documents du Magistère traduits en français, contribuera, sans nul doute, à la formation de la mémoire biblique.

L. B.

12 • « Une traduction liturgique de la Bible », in *Ecritures*, Bulletin de l'Association biblique catholique de Suisse romande, La Pelouse sur Bex 2014/1.